AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-3-71 161591

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE" Tél. RENNES (99) 36-01-74

(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)

Sous-Régisseur de Recettes de la D.D.A. — Protection des Végétaux, Route de Fougères, RENNES

C. C. P. RENNES 9404-94

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

ANNEXE AU BULLETIN N° 126 - 12 MARS 1971

OIGNON

- MOUCHE DE L'OIGNON : Seule la lutte préventive présente de l'intérêt. Elle consiste à détruire les jeunes larves au moment de leur première attaque au niveau du collet.

L'une des trois méthodes suivantes peut être adoptée en utilisant l'un des produits mentionnés dans le tableau ci-dessous.

1) - Traitement du sol avant mise en place de la culture, par pulvérisation copieuse ou par épandage de granulés suivi d'un enfouissement léger.

2) - Traitement des semences par enrobage à sec avec une spécialité en poudre.

3) - Trempage des plants, avant repiquage, dans la bouillie insecticide (se protéger les mains lors des manipulations et pendant la plantation).

Traitement / Produits	SOL		SEMENCE		PLANTS
	Résultats des essais de 1969 et 1970	Dose M.A. en g/are	Dose M.A. en g/kg		Dose M.A. g/10 l d'eau
			Graines	bulbilles	
Carbophénothion	Bons en 1969, décevants en 1970	60 P ou G*			
Chlorfenvinphos	Bons, meilleurs avec des granulés	50 P ou G			
Diéthion	Insuffisants	60 G	60	6	60
Dichlofenthion		60 G			
Fonofos	Excellents, produit le plus rémanent	20 G			
Trichloronate	Bons	25 P ou G	40	4	25

* G = Granulés P = Pulvérisation

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

.../...

P. 347

- POURRITURE BLANCHE (Sclerotium cepivorum): Une bonne protection est obtenue par enrobage des semences :
  - graines : 30 g de Dicloran ou 15 g de Bénomyl par kg
  - bulbilles : 3 g de Dicloran ou 1,5 g de Bénomyl par kg

Un surdosage de Dicloran peut, dans certains cas, occasionner de la phytotoxicité.

- CHARBON : La désinfection des graines sera faite avec du Thirame à raison de 60 g par kg.

CHOU-FLEUR

- DESINFECTION DES PLANCHES DE SEMIS : Elle doit être effectuée quelques jours avant semis sur un lit de semence déjà préparé. On arrose avec une bouillie composée de 15 g de Manèbe et de 2 à 5 l d'eau pour 1 m2 (quantité variant en fonction de l'état d'humidité du sol).

Cette désinfection doit être complétée par un enrobage de la semence avec du Lindane, additionné d'un fongicide classique et par un traitement du sol contre la Mouche du chou (Chlorfenvinphos ou Trichloronate).

ARTICHAUT

- PUCERON : Les conditions atmosphériques récentes ne favorisent pas les pullulations, donc les traitements n'ont aucun intérêt dans l'immédiat.

LAITUE

- MILDIOU : Les cultures mises en place à partir de cette époque s'avèrent sensibles. La lutte consiste :

1°) - à produire les plants dans un lieu isolé des sources possibles de contamination (culture en place)

2°) - à traiter préventivement :
  - dès la levée : tous les 4 à 5 jours avec du Zinèbe ou du Mancozèbe
  - de la plantation au stade rosette : au maximum 2 ou 3 traitements avec de préférence le Mancozèbe.

Les traitements sont à effectuer en pulvérisation ou en poudrage à la dose de 1,6 kg de matière active à l'hectare.

ORGE DE PRINTEMPS

- CHARBONS : Suite aux sévères attaques de 1970, il est bon de rappeler que la Carboxine est la seule matière active qui permet actuellement de lutter contre les deux charbons de l'orge. Elle n'est commercialisée qu'en association avec l'Oxyquinoléate de cuivre, le Lindane et l'Anthraquinone. Ceci permet à la fois une protection contre les autres maladies transmises par la semence, les insectes ravageurs des semis et les corbeaux. Ce mélange commercial porte le nom de Quinolate V-4 X triple.

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles,

G. PAITIER

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux ,

J. DELOUSTAL

DERNIERE NOTE : Bulletin n° 125 du 19 Février 1971